



INNOVATION

Innov'Up : une 1ère mondiale à 7 000 m

Les alpinistes français, qui viennent de réaliser l'ascension de l'ACONCAGUA (Argentine - 7 000 mètres), étaient équipés de nouveaux capteurs physiologiques communicants.

Mis au point par une société née dans INNOV'UP, BODYSENS*, l'incubateur de l'École des Mines d'Alès, ces outils de télémessure seront désormais utilisés pour renforcer la sécurité de certains professionnels exposés à des dangers ainsi que pour surveiller à distance les constantes physiologiques des personnes isolées.

Télémessure physiologique

Fixés à l'intérieur de la cagoule des alpinistes, les capteurs mesuraient à la fois la fréquence cardiaque, le taux d'oxymétrie et la température corporelle, données qui étaient transmises à Nîmes où elles étaient analysées en temps réel. Les alpinistes utilisaient par ailleurs un smart phone technologiquement innovant (EPI Phone). En

tenant ce téléphone en main, on peut réaliser un électrocardiogramme, l'envoyer à distance et observer ses constantes de santé (glucose, cholestérol, pression artérielle).

Désormais brevetés, ces capteurs de télémessure physiologique, qui peuvent déclencher des alarmes, devraient à l'avenir équiper les pompiers et de très nombreux professionnels qui travaillent en milieu extrême, hostile ou confiné. Les sportifs et autres randonneurs pourront aussi s'équiper. Cette innovation connaîtra d'autres applications, dans la santé notamment (télé monitoring et mesures à distance des constantes des personnes isolées).

*fondée fin 2009, après avoir passé 2 ans à l'incubateur de

l'École. Depuis sa création, la société BODYSENS a créé 5 emplois.

INNOV'UP :

90 % des entreprises sont pérennes

Créé en 2007, INNOV'UP résulte du rapprochement de 2 organismes spécialisés dans l'aide à la création d'entreprises innovantes (l'incubateur de l'École des Mines d'Alès et le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation de Nîmes, lui-même créé par la CCI de Nîmes).

En 4 ans, INNOV'UP a accompagné 83 projets d'entreprises innovantes dont 26 ont abouti à la création d'une start up implantée en Languedoc-Roussillon.

La pérennité à 3 ans de ces jeunes entreprises dépasse 90 %. Le montant des capitaux levés auprès de financeurs privés atteint 7,6 millions €.

La CCI soutient la reprise d'entreprises en milieu rural

Soucieuse d'apporter un « coup de pouce » financier à des repreneurs méritants engagés dans des investissements d'amélioration de leur outil de travail, et notamment la valorisation des produits locaux et du terroir, la CCI a voté une aide exceptionnelle pour permettre aux entrepreneurs concernés de bénéficier d'une subvention complémentaire des fonds européens Leader Plus.

Récemment, deux établissements à St-Hippolyte-du-Fort (l'épicerie fine « Le Jardin Cigalois » géré par Michel Jasinski) et Monoblet (« l'Auberge de Valesalière » tenue par Benoît Vanoverbeke) se sont vus remettre par Nathalie Gras, membre élue de la CCI, deux chèques de respectivement 2 500 € et 3 455 €. ZARE, Responsable du Relais du Vigan, CCI de Nîmes

T.06 03 70 41 97 - E. jean-thierry-lazare@nimes.cci.fr

CONCOURS "CRE'ACC 2011" :

Donnez de l'avenir et de la visibilité à votre projet !

Rendez-vous sur www.creacc.com jusqu'au 1er juin 2011

Qu'est-ce que CREACC ?

Organisé par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables et l'Agence pour la Création d'Entreprises (APCE), ce concours offre l'opportunité aux jeunes créateurs ou aux porteurs de projet d'être accompagnés dans le lancement de leur entreprise et de lui donner de la visibilité notamment aux yeux des partenaires bancaires, partenaires de ce concours.

- la création « Jeunes », réservée aux candidats de moins de 30 ans,
- la création « Au féminin »,
- la création « Innovante »,
- la création « Deuxième vie professionnelle »,



- la création « Entreprise de moins de six mois »,

- le « Coup de coeur » du jury.

Les lauréats du concours Cré'ACC régional se voient récompenser de chèquiers services offerts par nos partenaires (Banque Populaire du Sud, BNP Paribas, CCI Montpellier, EBP Info, Ordre des Experts-Comptables) ; ils participeront aussi de plein droit au concours national.

Rouler moins vite,
c'est moins de carburant...



C'EST AUSSI MOINS DE RISQUES
D'ACCIDENT.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

